



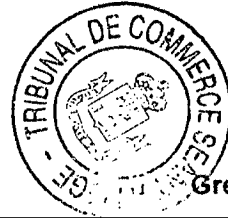
Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



09155728



26 OCT. 2009
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0454.122.623

Dénomination

(en entier) : **J.N.M IMMO**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : Rue de Warnoumont, 34, 4140 Sprimont

Objet de l'acte : **MODIFICATIONS STATUTAIRES**

D'un acte reçu par le Notaire Pierre LEMOINE à Harzé-Aywaille le quatorze octobre deux mil neuf, il appert que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

A) MODIFICATIONS AUX STATUTS.

L'assemblée a décidé de modifier l'article 27 des statuts pour le remplacer par le texte suivant :

« La société est représentée, y compris dans les actes en justice :

- soit par un administrateur et un administrateur délégué, agissant conjointement , ou par l'administrateur délégué agissant seul ;
- soit, mais dans les limites de la gestion journalière, par le ou les délégués à cette gestion qui ne seraient pas administrateurs, agissant ensemble ou séparément.

Ces signataires n'ont pas à justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable du conseil d'administration.

En outre, elle est valablement engagée par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat »

B) MODIFICATION DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

L'assemblée a nommé en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Julian LOUON, domicilié à Beaufays Chaudfontaine, rue du Wérihet, 22
- Monsieur Nicolas LOUON, domicilié à Beaufays Chaudfontaine, rue du Wérihet, 22.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle de deux mil quinze.

Pour extrait analytique conforme :

Pierre Lemoine
Notaire

Déposés en même temps :
Expédition de l'acte modifiant les statuts
Texte coordonné des statuts